

TEATRODENTRO



Formation continue pour opérateurs travaillant dans les prisons

Financée par l'Union européenne

Intitulé: **TEATRODENTRO - éducation non formelle des adultes détenus**
TEATRODENTRO - Non formal education for adult prisoners

Numéro de référence du cours

Dans le catalogue en ligne des formations Comenius/Grundtvig <http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/> :

IT-2008-400-003

DATES 2008 :

- MILAN (Italie) **du 7 au 11 mai 2008**
Date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse : 31/01/2008
- MARSEILLE (France) **du 10 au 14 décembre 2008**
Date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse : 30/06/2008
- BARCELONE (Espagne) **du 14 au 18 janvier 2009**
Date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse : 30/09/2008

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION :

Opérateurs, formateurs, intervenants, travailleurs sociaux (etc.) travaillant auprès des personnes incarcérées engagés dans une pratique de formation artistique

Cette formation fait suite à un Projet de Recherche Transnational, soutenu par l'Union Européenne. A ce titre, la participation peut être **entièrement prise en charge** par les Agences Nationales Socrates grâce aux bourses individuelles de formation.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation a pour but d'encourager une meilleure compréhension des apprentissages et des stimulations découlant, pour les adultes détenus, de la participation à une expérience artistique.

Le cours s'appuie sur une approche théorique et pratique qui confronte les compétences spécifiques stimulées par le travail théâtral ou cinématographique à la manière dont ces compétences sont réutilisées par la personne détenue dans son parcours individuel.

Il s'agit de mettre à disposition des opérateurs du secteur des grilles de lecture des processus de changement qui puissent être intégrées à leurs activités d'observation et de suivi du parcours individuels des personnes incarcérées.

La formation sera centrée sur l'observation des instants les plus significatifs de ce parcours: nouveaux *insights** (*adaptation des compétences et des comportements socioprofessionnels et culturels); phases de régression; nouvelles acquisitions cognitives; révision des croyances; préparation à la sortie et post-détention.

Le travail théâtral et cinématographique implique l'articulation d'actions individuelles dans des contextes collectifs qui évoluent vers la réalisation d'un objet commun. Une telle dynamique permet donc, de façon explicite, une analyse partagée des comportements individuels et collectifs.

La formation proposée va explorer et analyser les dynamiques les plus significatives de ce travail et les situer dans la perspective d'un processus évolutif qui va permettre à la personne détenue de se réenvisager dans la sphère socioprofessionnelle et culturelle.

En plaçant leur intervention dans le cadre de l'éducation non-formelle, les activités de formation artistique permettent à la personne détenue une élaboration de son propre parcours personnel en restituant à la personne détenue la responsabilité tangible de ses propres actions.

Cette formation fait suite à un Projet de Recherche Transnational, soutenu par l'Union Européenne. A ce titre, la participation peut être **entièrement prise en charge** par les Agences Nationales Socrates grâce aux bourses individuelles de formation.

Vous trouverez ci-joint le descriptif détaillé du cours, des informations concernant les démarches à engager pour les personnes intéressées ainsi que les coordonnées des personnes à contacter pour des informations complémentaires ou une pré-inscription.

Une présentation de la formation ainsi que des modalités pratiques de son déroulement sont également accessibles sur le site des Agences Nationales Socrates :

<http://www.europe-education-formation.fr/>

CONTENU DU COURS

Le cours expérimental est destiné à des opérateurs travaillant à différents titres dans le cadre de l'éducation des adultes détenus. Il vise à développer chez les participants une nouvelle capacité d'observation et d'évaluation des processus de changement stimulés chez les personnes détenues par des pratiques artistiques (théâtre, cinéma, musique et autres) durant leur parcours d'insertion et de préparation à la sortie.

Un dossier sera envoyé au moment de l'inscription présentant aux participants les caractéristiques pratiques de la formation proposée. La méthode d'apprentissage proposée intègre des éléments théoriques et pratiques. La priorité sera donnée à l'expérimentation individuelle des techniques proposées. Les différents points seront ensuite analysés sur le plan théorique.

Un ouvrage complétant les contenus théoriques du stage sera distribué le troisième jour.

A l'issue du stage, et au plus tard dans la semaine qui suit, il sera demandé aux participants de réaliser une synthèse de ces éléments théoriques et une évaluation du cours, à réaliser après leur retour dans leur lieu de travail. C'est seulement après cette phase de travail personnel que la certification du stage sera délivrée.

Cette formation a pour objectif de rendre explicite les processus d'*empowerment** liés aux activités non formelles de formation et de les insérer dans le contexte des processus d'évaluation institutionnels des parcours des personnes incarcérées. Cette prise en compte des activités non formelles de formation est normalement prévue par les textes normatifs dans tous les Etats de l'Union Européenne, bien qu'avec des différences juridiques importantes.

La prise en compte des activités d'éducation formelle et non formelle dans les contextes de détention nécessite que les opérateurs institutionnels et non institutionnels aient une capacité, mieux définie et partagée, d'articuler, décliner et décrire, d'une façon adéquate et fonctionnelle, les apprentissages des personnes détenues insérées dans des parcours de formation.

Actuellement, il est nécessaire de pouvoir formuler les éléments de changements significatifs dans les parcours individuels des personnes incarcérées, notamment dans la mise en place des programmes alternatifs à la détention ou de la préparation à la sortie.

Le stage propose un parcours formatif mettant en évidence les étapes significatives des processus évolutifs stimulés par les activités artistiques pendant la détention. Les pratiques artistiques sont analysées dans leur relation particulière avec les programmes du champ éducatif institutionnel dans le but d'encourager le bon usage des ressources propres à favoriser des parcours de réinsertion.

Le processus éducatif sera inscrit dans un cadre culturel de référence, stimulant des réflexions sur le sens du processus d'*empowerment**. Des indications claires seront données sur la relation entre les spécificités de chaque contexte de détention (conditions de base du lieu) et les possibilités de réalisation de parcours de formation non formelle qui en découlent.

Le stage a pour vocation d'encourager chez les opérateurs qui travaillent à différents titres dans les prisons européennes des capacités d'observation et d'évaluation des processus de changement et d'*empowerment**, stimulés par des activités artistiques non formelles chez les personnes détenues. Cela vise à soutenir l'élaboration et l'évaluation de parcours personnalisés de réinsertion sociale et professionnelle, établi en collaboration avec les acteurs institutionnels chargés de l'élaboration des rapports de synthèse des parcours de détention.

On proposera également un usage adéquat des ressources disponibles, afin de répondre aux besoins des personnes défavorisées (formation professionnelle, aide à l'emploi, centre d'accueil....)

Le stage comprend:

- une expérimentation pensée pour favoriser la compréhension de principes de travail spécifiques au développement de compétences socio-relationnelles propres à certaines pratiques artistiques
- la transmission d'un langage approprié à l'observation
- des sessions didactiques d'expérimentation de quelques techniques liées à des processus artistiques d'éducation non formelle
- des analyses des étapes les plus significatives des processus de changement et *empowerment** pendant la période de détention
- une réflexion sur les difficultés qui suivent la sortie de prison et le retour dans la société.

* *Empowerment* : La compétence personnelle, la prise de conscience, la motivation, l'information, la créativité, le pouvoir, les valeurs, la coopération, la participation active, le dialogue et la promotion, pour ne nommer que ceux-ci, sont tous des concepts sous-jacents aux différentes définitions accordées à l'empowerment.

CONTACTS

ITALIE	FRANCE	ESPAGNE
<p>INSCRIPTION AU COURS info@umanitaria.it Mme Suzanne Galfredi Tel.(0039).02.57968337</p> <p>SOCIETÀ UMANITARIA Via Daverio 7, 20122 Milano Mme Porini Tel. 0039.02.57968378 porini@umanitaria.it</p>	<p>Renseignements contact@lieuxfictifs.org Mlle Delphine Gruhier Tel.04 95 04 96 37</p> <p>LIEUX FICTIFS Friche la Belle de Mai 13331 Marseille Cedex 03 FRANCE</p>	<p>Renseignements teatrodentro_bcn@yahoo.fr M. Thomas Louvat Tel. (0034) 627 609 094</p> <p>TRANS Formas Viver d'associacions C/Princesa, 08036 Barcelona ESPAÑA</p>

MODALITES

Pour les renseignements concernant les demandes de bourse d'étude contacter l'Agence Nationale de son propre pays.

Pour la France :

Programme GRUNDTVIG - BOURSES FORMATION
 Agence EUROPE EDUCATION FORMATION FRANCE
 25, Quai des Chartrons, 33080 Bordeaux Cedex
 Tél. 05 56 00 94 00
 Fax. 05 56 00 94 80
 Site web: <http://www.europe-education-formation.fr/>

La bourse d'étude, dont le budget maximum est de 1500 euros, peut supporter les frais de voyage, d'hébergement, de nourriture et l'inscription au cours.

En cas de besoin et pour toute question, contactez les personnes indiquées ci-dessus dans la rubrique contacts.

La pré-inscription au cours doit s'effectuer auprès de SOCIETA UMANITARIA (voir ci-dessus rubrique contact Italie) et doit impérativement parvenir un mois avant les dates indiquées dans le calendrier.

- Il sera demandé aux participants d'être disponibles aussi bien au travail pratique qu'aux sessions théoriques.
- Certaines sessions d'étude sont programmées à l'intérieur des institutions pénitentiaires de Milan et Barcelone, pendant les cours de théâtre. Afin de d'obtenir les autorisations d'accès, des documents d'identité seront demandés au moment de pré-inscription.
- Des matériaux didactiques seront remis aux participants :
 - Polycopiés introductifs au cours de formation

- Ouvrage édité en trois langues (italien, français, anglais)
- Vidéo démonstrative des activités artistiques.
- Une certification du stage sera délivrée à la fin du cours.